

Une demande de retraite en ligne commune à tous les régimes

Un nouveau service de demande de retraite en ligne commun à tous les régimes est disponible. Ce service permet aux assurés de demander leur retraite en une seule fois à l'ensemble de leurs régimes, de base et complémentaire. Il est accessible depuis le compte retraite sur www.info-retraite.fr ou les sites internet des régimes.

Un service simple, pratique et sécurisé

Le service est proposé par tous les régimes de retraite obligatoires sous le logo Info Retraite. Il dispose de nombreux avantages pour simplifier la demande de retraite des assurés proches de la retraite.

- **Simple** : une seule demande de retraite pour l'ensemble des régimes. Le formulaire de demande en six étapes est personnalisé et pré-rempli.
- **Pratique** : une démarche 100 % dématérialisée. La saisie des informations personnelles, le dépôt des justificatifs obligatoires et le suivi de la demande se font en ligne.
- **Sécurisé** : la connexion se fait avec FranceConnect, l'accès aux services publics en ligne sécurisé.

Par-delà ces avantages, le service est gratuit. Enfin, il garantit aux assurés de **faire valoir leurs droits sans risque d'en oublier** puisque que les régimes auxquels ils ont cotisé sont automatiquement proposés.

Une démarche en ligne importante

Demander sa retraite est une démarche importante pour les assurés. Le service en ligne est conçu pour qu'ils puissent la réaliser dans les meilleures conditions :

- **avant de commencer**, une vidéo pédagogique sur l'utilisation du service et des conseils pratiques sont disponibles ;
- **lors de la saisie**, les informations peuvent être modifiées à tout moment. La demande peut être enregistrée et complétée plus tard ;
- **au moment de l'envoi**, un récapitulatif des informations renseignées est proposé et un e-mail de confirmation, de la réception par les régimes de la demande, est envoyé. Les régimes qui traitent la demande peuvent, si nécessaire contacter les assurés pour des précisions.

Un outil, pensé pour accompagner les assurés avant, pendant et après leur demande et pour leur permettre de bien comprendre le service, est proposé : « Ma demande de retraite , mode d'emploi », accessible depuis commentfaresademande.info-retraite.fr.

Pour en savoir plus, une vidéo de présentation est disponible en cliquant [ici](#).

Une collaboration de tous les régimes de retraite

Ce nouveau service s'inscrit dans une démarche de **simplification de la retraite** pour les assurés. Il est le fruit du travail commun de tous les régimes de retraite. C'est un projet phare et une **évolution majeure de l'offre de services** proposée sur le compte retraite et les espaces personnels des régimes.

La demande de retraite en ligne commune à tous les régimes vient s'ajouter aux services déjà existants : simulateur de retraite *M@rel*, relevé de carrière, correction de la carrière, attestations de paiement et fiscales pour les retraités, etc.

À propos d'Info Retraite

Info Retraite identifie les services développés en commun par l'ensemble des régimes pour simplifier la retraite des assurés. Les services proposés sont disponibles sur le site internet commun à tous les régimes de retraite : www.info-retraite.fr et sur ceux de certains régimes. Info Retraite est géré par l'Union Retraite, le groupement d'intérêt public (GIP) qui réunit les organismes de retraite, de base et complémentaire.

Contacts presse

Céline Sène : celine.sene@gip-retraite.fr - 01 73 08 27 92

Thomas Tracou : thomas.tracou@gip-retraite.fr - 01 73 08 27 66
